Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 800

Artikel: Élections : pot-pourri bernois
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017953

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Renouveau d'un langage

Ce sont deux Vaudois qui remontent de Vidy, après avoir assisté à l'exécution du Major Davel. ... Arrivent en ville; pénètrent au Café de la Glisse, sur les bords de la Louve...
Commandent trois décis...
Silence.
Puis le premier Vaudois prend la parole en ces termes: «Ouais...»
Silence. Au bout d'un moment, le second Vaudois de conclure: «Enfin...! Heureusement qu'ils ont eu le beau!»
J'aime bien cette histoire. Et vous?

Cela m'amène tout naturellement à parler des réactions de certains ecclésiastiques, tant catholiques que protestants, aux mesures d'expulsion prises à l'encontre de certains réfugiés — «faux réfugiés» nous dit-on.

Je lis dans *Christianisme et Vie publique* de Franz J. Leenhardt (dont un lecteur de DP a bien voulu me photocopier quelques pages à la suite de l'article où j'y faisais allusion):
«L'Etat, cependant, ne remplit pas toujours sa mission. (...) Le Nouveau Testament a connu cette éventualité. Il dresse un tableau terrible de cette perversion, qui est vraiment la perversion du meilleur, et la pire des perversions. Dans le chapitre 13 de l'Apocalypse, l'Etat apparaît sous les traits de l'Antéchrist.
Sans doute, il s'agit là d'un Etat devenu persécuteur de l'Eglise. Mais ne nous y trompons pas: ce n'est qu'une question de degrés.
(...)
L'Eglise doit s'engager dans la résistance spirituelle par la proclamation de la vérité reniée par l'Etat.
La même raison pour laquelle les chrétiens déclarent l'autorité de l'Etat voulue de Dieu, les contraindra, dans ce cas, à dénoncer la perversion de l'office divin dont l'Etat se rendra coupable. Ce n'est pas contre l'Etat qu'ils s'élèveraient alors, mais contre sa corruption diabolique.
Il faut bien comprendre que l'autorité de l'Etat est, en dernière analyse, dans la mission qu'il accomplit. L'Etat tire son droit des buts qu'il doit atteindre, des responsabilités qu'il assume. C'est la règle de toute autorité, qu'elle soit légitime dans la mesure où elle accomplit sa fonction.»
(Op. cité, pp. 123-124, Publications du Centre protestant d'études, Genève.)

Quant à moi, je suis bien loin de prétendre que les mesures de Mme Kopp représentent une *corruption diabolique* de l'Etat! En vérité, je ne suis même pas certain qu'elle pouvait agir différemment... *Ist das Boot voll?*
Mais:
Je me réjouis de voir certains représentants de l'Eglise affirmer une autre vérité que la vérité de l'Etat, terrestre et contingente. De nous rappeler une autre vérité. De la proclamer. Et j'en viens à me dire qu'elle a donc encore quelque chose à me dire, à *nous* dire — alors que quelquefois, devant son silence, devant sa prudence — très raisonnable, je veux bien, et d'une certaine façon justifiée — j'en venais à me demander... Et si cette indifférence en matière de religion dont s'inquiétait déjà Lammenais au début du XIXe siècle n'était pas due en partie...
Car rétrospectivement, nous voyons bien que c'est la *Bekenntniskirche* (Barth, Niemöller, etc.) qui avait raison contre les églises officielles allemandes des années trente — et chez nous, les pasteurs qui se sont élevés contre la raison d'Etat en faveur des réfugiés, Juifs et autres: le pasteur Ragaz, le pasteur Lejeune, Leenhardt lui-même...
A propos: avez-vous lu *Cherpillod*? Epatant!

J. C.

ÉLECTIONS

Pot-pourri bernois

Berne figurera probablement un certain temps encore en bonne place dans l'actualité nationale. Récemment, le Conseil exécutif et les députés au Grand Conseil ont pu mesuré l'ampleur de la méfiance populaire en prenant connaissance des résultats des votes sur l'accroissement des compétences financières des autorités. Tous les districts, sans exception, ont voté «non».

Le choix des candidats au Conseil exécutif se révèle plein de surprises. On prévoit que cinq conseillers d'Etat sur neuf tenteront à nouveau leur chance. Au surplus, les multiples candidats pourraient provoquer une dispersion des voix, peut-être même des règlements de compte avec des membres de l'actuel gouvernement qui espèrent rester en fonction.

Les récentes élections à Köniz — la grande commune de l'agglomération bernoise — fournissent quelques éléments d'appréciation. L'UDC a perdu la moitié des membres de l'Exécutif élu à la proportionnelle. Les deux sièges ainsi perdus ont été gagnés par l'Action nationale et Alternative démocratique, autrement dit à droite et à gauche. Au «législatif» communal de quarante membres, l'UDC et le parti socialiste ont perdu chacun deux mandats, l'Action nationale en a gagné trois et l'Alliance des indépendants un. A noter que l'Action nationale a recueilli 13,9% des suffrages. Elle devient ainsi le quatrième des dix partis locaux. Pas un tremblement de terre, certes, mais un glissement à ne pas négliger.